

« J'utilise principalement la fonction numérisation au format PDF et c'est très facile : on allume, on scanne et on recharge de temps en temps car la batterie tient bien. C'est pratique et assez léger »

Hélène TERRANCLE, Assistante de Service Social sur les X° et XIX° arrondissements de Paris





La CRAMIF choisit Brother pour équiper ses Assistants de Service Social en scanners mobiles.

## Enjeux du projet

- Faciliter le quotidien des Assistants de Service Social en déplacement et optimiser la sécurité de leurs missions.
- Prendre en charge plus rapidement un public fragilisé par la maladie, le handicap et le vieillissement.

## Problématique et besoins

Le service social de la CRAMIF représente environ 700 personnes dont 300 Assistants de Service Social (ASS). Ces derniers se déplacent souvent au domicile des assurés ou dans des permanences administratives (en mairie ou centre de santé). Or, ces lieux ne disposent pas toujours d'équipements adaptés pour réaliser les copies de justificatifs nécessaires aux demandes d'aides sociales.

Avant la mise en place de la solution Brother, les ASS emportaient donc avec eux les originaux de documents confidentiels (avis d'imposition, fiches de paie...) ou demandaient aux assurés de les envoyer par courrier afin de les scanner ou les copier au bureau.

Cette situation posait plusieurs problèmes : risque d'égarement, coûts générés par les envois postaux ou encore, les copies.

## Solution

Brother, spécialiste du partage et de la gestion de l'information et du document, propose alors à l'organisme de tester plusieurs modèles de scanners. Utilisation, confidentialité, poids, interface, fiabilité, qualité d'image sont autant de critères qui ont été passés au crible.

Performant et parfaitement adapté à un usage mobile, le scanner portable **DS-820W** a séduit la CRAMIF qui a commandé 320 unités.

Grâce à cette solution, les ASS peuvent désormais demander davantage de pièces justificatives sans craindre de les perdre. De plus, les dossiers des assurés, dont la situation est parfois précaire, sont traités plus rapidement.

Les scanners ont été déployés en deux temps sur les 37 sites d'Île-de-France : 250 en 2016 et 70 en 2017.

Après deux ans d'utilisation, la CRAMIF a constaté une baisse de 10% des impressions et une amélioration au niveau de la prise en charge des assurés.



Mobile, rapide et fonctionnant sur batterie, le scanner mobile **DS-820W** est apparu comme la solution idéale pour la CRAMIF.

Au-delà d'une solution efficace, l'organisme d'assurance maladie était à la recherche d'un outil simple d'utilisation qui soit facilement adopté par les Assistants de Service Social et le scanner DS-820W a su répondre à leurs attentes.

Afin de faciliter davantage le quotidien des Assistants de Service Social, la CRAMIF les équipe aujourd'hui d'un VPN afin qu'ils puissent prévisualiser le rendu de la numérisation mais également enregistrer les fichiers, de manière rapide et sécurisée, via la connexion Wi-Fl du scanner.

## A propos de la CRAMIF

Créée en 1946, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF) est un organisme de Sécurité sociale, appartenant au réseau Assurance Maladie. Placée sous la tutelle de l'Assurance Maladie, la CRAMIF est un organisme de droit privé avec des missions de service public. Sa compétence s'étend sur les 8 départements d'Île-de-France.